

<p>Ecole doctorale thématique en Etudes du développement <i>Graduate School of Development Studies</i></p>

Gembloux Agro-Bio TECH (ULG), Facultés Universitaires Saint-Louis (FUSL), Université Catholique de Louvain (UCL), Université Catholique de Louvain à Mons (UCL-Mons), Université Libre de Bruxelles (ULB), Université de Liège (ULg), Université de Mons (UMONS)

14 octobre 2011

<http://www.ecole-doctorale-developpement.net/contact>

Ecole doctorale thématique en Etudes du développement
Graduate School of Development Studies

L'Ecole doctorale thématique en études du développement réunit des équipes de recherches des trois Académies :

Académie universitaire Louvain

L'Université Catholique de Louvain site de Mons (UCL-Mons)

- Le Département des Sciences Politiques, Sociales et de Communication

Les Facultés Universitaires Saint-Louis (FUSL)

- Le Réseau Interdisciplinarité et Société (RIS)
- Le Centre d'études sociologiques (CES)

L'Université Catholique de Louvain (UCL)

- L'Institut des Etudes du Développement
- Le Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail, Etat et Société (CIRTES)

Académie universitaire Wallonie-Bruxelles

L'Université Libre de Bruxelles (ULB)

- Le Centre d'Etudes de la Coopération Internationale et du Développement.(CECID)

L'Université de Mons (UMONS)

- Le Centre de Recherche Warocqué
- Le Service de Développement humain et traitement des données

Académie universitaire Wallonie-Europe

Gembloux Agro-Bio Tech (ULg)

- l'Unité d'Economie et Développement rural

L'Université de Liège (ULg)

- le Centre d'Economie Sociale (CES)
- Pôle-Sud
- le Centre Socio Economie Environnement et Développement
- l'Institut Vétérinaire Tropical

Présentation générale

L'Ecole doctorale thématique (EDT) en Etudes du développement est une école interdisciplinaire, internationale et interuniversitaire réunissant les équipes de recherche de la Communauté française de Belgique qui, en raison d'intérêts scientifiques convergents et complémentaires dans le domaine du développement, souhaitent se regrouper dans une structure doctorale commune. Elle est associée à d'autres institutions prônant cette même vision interdisciplinaire telle que l'Institut Universitaire d'Etudes du développement de l'Université de Genève, l'Institut d'Etude du développement économique et social de l'Université de Paris I mais également un ensemble d'institutions universitaires et scientifiques du Sud .

Face aux problèmes de développement énoncés entre autres en termes de pauvreté, déséquilibre écologique, développement durable, gouvernance ou dynamiques agraires, l'Ecole doctorale thématique en Etudes du développement propose une compréhension interdisciplinaire du développement appréhendant les grands enjeux contemporains, les défis d'un environnement viable à long terme et l'attention portée aux impacts sur les sociétés et les conditions de vie des populations. Elle porte prioritairement sur les pays du Sud et les régions en transition.

La formation repose sur une vision intégrée du développement basée sur les dynamiques d'acteurs et mettant en oeuvre une analyse transversale des interactions entre réalités locales et globales. Ces réalités et initiatives locales (projets de coopération, secteur informel, économie populaire en milieu urbain ou rural, micro-entreprises, mais aussi études des structures socio-économiques du milieu concerné, des dynamiques culturelles et identitaires, des ressources naturelles ou des problèmes d'environnement) ou globales (les initiatives internationales des bailleurs de fonds, les programmes des organisations multilatérales, le rôle des entreprises étrangères et nationales, les programmes des

ONG ou les politiques de l'Etat) constituent autant d'exemples de phénomènes réels complexes. Pour saisir la complexité et les enjeux de ces interactions, la recherche en développement nous apparaît nécessairement en appeler à plusieurs disciplines qui contribuent, chacune, à situer les dimensions diverses de la problématique et à élucider les intérêts, les stratégies, les attentes et les conceptions des différentes catégories d'acteurs en présence.

Les études en développement reposent naturellement sur une coopération avec les institutions scientifiques associées étrangères mais également les organisations internationales oeuvrant dans ce domaine. De façon pragmatique, les institutions de coopération belges constituent également des partenaires en ce qu'elles définissent les politiques de coopération internationale entre Universités et les programmes de bourses des étudiants doctorants.

L'EDT vise à problématiser et à approfondir un ensemble de concepts largement utilisés dans la coopération au développement et les controverses dans le débat sur les politiques de développement. A ce titre, elle s'entend aussi comme un pôle d'expertise en matière de questions de développement, amené à collaborer de multiples façons avec les institutions de coopération belges ou européennes.

La présence significative de doctorants du Sud ou de régions en transition aux côtés d'étudiants européens constitue un atout pour assurer les échanges de pratiques et de connaissances inhérents à semblable formation.

Ecoles doctorales (Graduate Colleges) auxquelles l'Ecole doctorale thématique se rattache

- *Ecole doctorale en sciences politiques et sociales (rattachement principal),*
- *Ecole doctorale en sciences économiques et de gestion,*
- *Ecole doctorale en sciences,*
- *Ecole doctorale en sciences agronomiques et ingénierie biologique.*

L'intérêt d'une Ecole doctorale pluridisciplinaire et donc rattachée aux quatre écoles doctorales précitées se justifie par la nécessité d'une démarche interdisciplinaire dans le domaine du développement.

Cette interdisciplinarité se construit par l'intervention concomitante d'académiques issus de diverses disciplines mais également par les thématiques et questions couvertes qui nécessitent des grilles d'analyse complexes. Citons ainsi les exemples des pratiques de micro-finance ou de micro-entreprises, les questions de développement territorial ou de dynamiques rurales, les pratiques de gouvernance élargies aux acteurs de la société civile, le commerce équitable ou encore la question du genre et les conflits d'acteurs.

Composition du comité scientifique

Le comité scientifique est composé de 4 académiques par Académie: M. Bruyninckx (UMONS), J. Defourny (ULg), V. Joiris (ULB), M. Labie (UMONS), P. Lebailly (Ulg), F. Leloup (UCL-Mons), M. Mormont (ULg), F. Nahavandi (ULB), O. Paye (FUSL), M. Poncelet (ULg), I. Yopez (UCL).

Présidente de l'EDT en développement : Fabienne Leloup.

Objectifs scientifiques

L'Ecole doctorale thématique en Etudes du développement a pour but de structurer la formation et l'encadrement des doctorants grâce à ensemble de formations permettant un apprentissage à la rigueur scientifique, à la confrontation théorique, à la démarche critique notamment dans une perspective multidisciplinaire et à la capacité de faire de la recherche, par la justification des choix méthodologiques, la pratique de terrain ou l'exploitation critique de résultats.

L'intégration prônée par l'Ecole se concrétise dans la formation méthodologique proposée mais également dans l'organisation d'enseignements spécialisés dispensés conjointement par des académiques d'horizons divers et confrontant leur compréhension des problématiques.

L'Ecole doctorale, par la mise en commun des ressources, des compétences et des expériences de ses unités constituantes, vise un encadrement scientifique de qualité, une formation méthodologique à l'approche interdisciplinaire (notamment en référence à l'analyse des systèmes complexes) et un complément de haut niveau à la formation initiale du doctorant.

Accès à l'Ecole doctorale

L'Ecole doctorale est accessible aux doctorants inscrits ou pré-inscrits en doctorat auprès d'une des trois Académies de la Communauté française de Belgique.

La validation des crédits associés aux séminaires et formations proposées est conditionnée par les règles en vigueur dans l'Académie à laquelle appartient le doctorant et les choix de son Comité d'encadrement approuvés par la Commission Doctorale du Domaine.

Le nombre de crédits associés à chaque formation et séminaire est établi à 5 crédits, sauf mention prévue dans le *vade mecum* en vigueur pour le doctorant.

Toute information relative au dispositif administratif et scientifique du doctorat en sciences politiques et sociales peut être obtenue auprès de

- dans l'Académie Universitaire Louvain

Marie-Hélène Chassagne : Gestion des doctorats - Académie Louvain Commissions doctorales de domaines économie et gestion/ sciences politiques et sociales/ information et communication.

Collège Léon Dupriez - Place Montesquieu 3 - 1348 Louvain-la-Neuve - Belgique.

Tél.: 010 47 39 54 Fax: 010 47 32 90 Courriel: marie-helene.chassagne@uclouvain.be

- dans l'Académie Universitaire Wallonie Bruxelles

HOEBEECK Fabienne (Faculté des Sc. sociales et politiques) tel 02 650 409, Fabienne.Hoebeek@ulb.ac.be Campus du Solbosch - CP135 50 avenue F.D. Roosevelt, 1050 Bruxelles

- dans l'Académie Universitaire Wallonie Europe

MAINJOT Alexia, administration des doctorats à l'ULG : courriel alexia.mainjot@ulc.ac.be.

OFFRE DE FORMATION 2011-2012

Si vous souhaitez vous inscrire à un module merci de contacter directement le coordinateur à l'adresse e-mail répertoriée dans la dernière colonne

Modules	Enseignants-chercheurs	Horaire et lieu	Nom et e-mail du coordinateur
A.1. Séminaire des doctorants	Le séminaire est coordonné par J.M.Wautelet, J.Ph. Peemans, K. Bahr.	Séance inaugurale à l'UMONS le 14 octobre 2011	Karen Bahr karen.bahr@uclouvain.be
A.2. Approche méthodologique interdisciplinaire	M. Mormont. <u>F. Leloup</u> , F. Mélard A. Castiaux	5, 12, 19, 21 décembre 2011 de 9 à 16h Salle Camille Joset, FUNDP (Namur)	Prof F. Leloup : fabienne.leloup@uclouvain-mons.be
A.3. Théories générales et multidisciplinaires du développement	F. Nahavandi, M. Poncelet, A.Lemaître	Cf B.10	
B.1. Méthode d'analyse en groupe (MAG)	A.Franssen, L.Van Campenhout F. Cantelli	Cf l'EDT en sciences politiques et sociales	
B.2. Entrepreneuriat social, économies sociale et solidaire.	S. Mertens B. Huybrechts	Deuxième trimestre	B. Huybrechts : b.huybrechts@ulg.ac.be
B.3. Société civile, mouvements sociaux et coopér. internationale	<u>M. Poncelet</u> , G. Pirotte	25 nov 2011, Ulg, B31, 9h-12h salle du conseil, 13h-17h30 auditoire Marx.	Marc Poncelet: marc.poncelet@ulg.ac.be
B.4. Instabilité des marchés, intégration régionale et gestion des risques	<u>P. Lebailly</u> , B. Michel, Th. Dogot, F. Leloup B. Maccatory	Premier rendez-vous : le 7 décembre 2011, à Gembloux	Prof P. Lebailly : philippe.lebailly@ulg.ac.be
B.5. Genre et développement	<u>I. Yepez</u> , M. Bruyninckx, C. Gourbin, S.Charlier	30 septembre 2011, à UCL (p .m.)	Prof. Isabel Yépez, Sophie Charlier, Marielle Bruyninckx et Florence Degavre Sophie.charlier@uclouvain.be Isabel.yepez@uclouvain.be marielle.bruyninckx@umons.ac.be Florence.degavre@uclouvain.be
B.6. Micro-finance et micro-entreprise, entrepreneuriat	<u>M.Labie</u> , A.Nsabimana Th. Dogot	Février 2012	Prof M. Labie : marc.labie@umons.ac.be
B.7. Aide à la construction d'institutions publiques dans les pays à situation de conflit ou de post-conflit	<u>O. Paye</u> B.Kabamba V.Rosoux B. Delcourt	Deuxième trimestre FUSL Bruxelles	Prof O. Paye : paye@fusl.ac.be

B.8. Décentralisation et dynamiques territoriales et patrimoniales	<u>F.Leloup</u> , M.Mormont, Ph.Lebailly, J.E.Charlier, B.Declève	Mai 2012 UCL	Prof F. Leloup : fabienne.leloup@uclouvain- mons.be
B.9. Construction et transmission des savoirs : module en pédagogie universitaire	<u>M. Garant</u> N. Kruyts S. Bachy M. Lebrun	Deuxième quadrimestre UCL	Prof M. Garant : Michele.garant@uclouvain. be
B.10 Globalisation, inégalités sociales et exclusions	<u>F. Nahavandi</u>	ULB 2011-2012	Prof F. Nahavandi : Firouzeh.nahavandi@ulb.ac .be

Des séminaires, Working Days, Journées scientifiques sont également organisées pendant l'année, et permettent aux doctorants de valoriser soit une contribution, un poster ou une participation active selon les organisations.

Exemple :

Séminaire international sur l'innovation sociale et le développement territorial Jeudi 27 octobre 2011 de 9h30 à 13h (Lecl. 93)
--

A l'occasion du colloque « Développement régional et innovation sociale » organisé par la FOPES le 28 octobre 2011 (cf. <http://www.uclouvain.be/369895>), le CIRTES et la Chaire Max Bastin ont le plaisir de vous convier à un **séminaire international sur l'innovation sociale et le développement territorial le jeudi 27 octobre 2011 de 9h30 à 13h au Lecl. 93**.

Benoît Lévesque, professeur de l'Université du Québec à Montréal et auteur reconnu de la sociologie économique, présentera les travaux du Centre de recherches sur les innovations sociales (CRISES) et la manière dont celui-ci s'est développé et a noué des relations avec le monde économique et social. Une discussion s'en suivra, bénéficiant des apports de trois experts dans le domaine : Fabienne Leloup, professeur à l'UCL Mons, Bernard Pecqueur, professeur à l'Université Joseph Fourier de Grenoble et Guy Jobert (sous réserve), professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris.

Programme

9h30 – 9h45 : Accueil des participants et mot de bienvenue

9h45 – 10h45 : Exposé de Benoît Lévesque

10h45 – 11h00 : Questions-réponses

11h15 – 12h15 : Discussion par Fabienne Leloup, Bernard Pecqueur et Guy Jobert (sous réserve)

12h15 – 13h : Discussion générale et conclusions

Participation à confirmer avant le 15 octobre 2011 auprès d'Andreia Lemaître (andreia.lemaitre@uclouvain.be) ?

Andreia Lemaître et Pierre Reman (FOPES)

Ces événements ponctuels sont indiqués sur le site de l'edt en développement.

CONTENU DE L'OFFRE

A.1. Séminaire introductif à l'Ecole doctorale + séminaire des doctorants.

Le séminaire introductif est coordonné par J.M. Wautelet (UCL), J.Ph. Peemans (UCL), K.Bahr (UCL).

Après un séminaire introductif présentant le programme de l'année, ainsi que les objectifs et les attentes notamment pluridisciplinaires de l'Ecole, le séminaire des doctorants est structuré comme suit :

Thématique générale :

Le Séminaire doctoral s'adresse à tous les doctorants; il consiste à leur permettre de faire connaître l'état d'avancement de leur recherche dans le cadre d'une discussion de sujets transversaux liés à la problématique du développement.

En dehors de toute perspective normative, il s'agit donc d'un espace d'accueil et de discussion, national et international, visant à la fois le traitement des questions sur le développement et la mise en confrontation de travaux personnels en cours face à un public du même niveau.

Le séminaire doctoral se déroule en deux étapes.

Dans un premier moment les doctorants procèdent à la présentation des projets de recherche (titre, approches théoriques, méthodologie envisagée). Cette dynamique permet d'identifier, une série de sujets transversaux à toutes les recherches, ce qui a donné lieu à une deuxième phase, où la discussion s'organise autour de thèmes transversaux tels que : global/local, conflits d'acteurs, identité, pratiques populaires et autres sujets suivant les thèmes de recherche.

Objectifs

Le séminaire doctoral vise à offrir un espace d'échange et de réflexion théorique et méthodologique pour les doctorants. Il cherche également à leur permettre de placer leur recherche dans une approche générale des grandes problématiques du développement.

Ce séminaire vise aussi à permettre aux doctorants la présentation et la discussion de leurs recherches en cours et à approfondir leurs réflexions grâce à l'échange avec leurs collègues et les membres académiques de l'école doctorale et des invités extérieurs sur une base multidisciplinaire et internationale.

Organisation

Le séminaire doctoral a lieu au cours du premier quadrimestre :

Soit sous forme de séances ordinaires :

chaque séance consiste d'une part, d'une ou deux présentations d'un travail doctoral à titre personnel par son auteur, dans son ensemble ou sur un point précis, à travers son contenu ou sa méthode, ses résultats ou ses difficultés. D'autre part, d'une ou deux présentations abordant un des sujets transversaux.

Toutes les présentations sont appuyées par un texte écrit, publié préalablement et mis à la disposition des doctorants.

- Soit sous forme de séances extraordinaires :

incluant des invités externes, exposés de professeurs portant sur diverses questions liées aux axes thématiques.

Un site WEB sera proposé aux doctorants dont les rubriques porteront sur les sujets suivants : "discussion théorique" (des résumés des présentations des doctorants lors des séances de discussion théorique); "projets de recherche" (des résumés des projets de recherche doctorale); "articles" (des articles des doctorants, publiés ou pas, écrits en dehors de la dynamique du séminaire), "informations diverses" (appels à communications, événements académiques, publications récentes, etc.), "informations pratiques" (concernant les formalités et démarches à remplir dans le cadre de l'école doctorale ; "liens utiles".

Evaluation : sur base des travaux réalisés dans le cadre du séminaire par l'équipe coordonnatrice.

Bibliographie : liée ou réalisée dans le cadre des présentations et des recherches des participants.

A.2. Approche méthodologique interdisciplinaire

Marc MORMONT, ULG/Arlon (coordination)

Fabienne LELOUP, UCL-Mons

François MELARD, ULG/Arlon

Annick CASTIAUX, FUNDP

Objectifs et modalités d'organisation

L'approche méthodologique interdisciplinaire est requise par la nature même des études en développement, inscrites dans un champ interdisciplinaire. Cet enseignement vise donc à familiariser l'étudiant à cette approche et à lui en faire percevoir toutes les exigences méthodologiques.

Elle inclut une formation à une vision croisée entre plusieurs disciplines. Elle amène l'étudiant à appréhender l'analyse de phénomènes réels dans leur diversité et dans leur complexité.

L'approche méthodologique interdisciplinaire proposée comporte deux volets, d'une part un volet consacré à l'appréhension des systèmes complexes, d'autre part un apprentissage collectif.

Le premier volet vise à élargir les acquis méthodologiques des étudiants à l'approche systémique et au paradigme de la complexité. L'approche systémique permet en effet à l'étudiant d'inclure dans ses perspectives de recherche un questionnement non en termes de causalité mais en termes d'interaction, de processus et de dynamique. Le paradigme de la complexité souligne notamment l'influence des comportements déviants, de l'aléatoire, qui induit de nouveaux questionnements dans le cadre de recherches à portée généralisante ou prédictive.

La formation proposée inclut, en outre, la confrontation des savoirs méthodologiques de chaque étudiant. Il s'agit d'aborder collectivement un travail de nature méthodologique appliqué à une problématique du développement, par rapport à une question transversale ou un terrain précis.

La formation se déroule sous la forme de journées complètes de séminaire incluant éléments et cadrage théoriques et cas d'application et illustrations.

Pré-requis

La formation pourra être complétée si les étudiants n'ont pas suivi de modules méthodologiques.

Les séminaires se donnent aux Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix, Namur

Dans la salle Camille Joset (bâtiment de la faculté des sciences économiques, FUNDP, rempart de la Vierge, Namur, 4^{ème} étage, au bout du couloir à droite en sortant de l'ascenseur)

Personne de contact : prof. A Castiaux Tel. +32-81-724880

HORAIRE

Le séminaire est constitué de 4 séances organisées comme suit :

De l'approche systémique aux systèmes complexes	F.Leloup fabienne.leloup@uclouvain-mons.be	5 décembre de 10 à 16h
Des systèmes complexes et de leur modélisation	A. Castiaux acastiau@fundp.ac.be	12 décembre de 10 à 16h
Approche par <i>l'Actor Network Theory</i>	F. Mélard f.melard@ulg.ac.be	19 décembre de 10 à 16h
Approche de la <i>Soft System Methodology</i> et sa grille d'analyse CATWOE	M. Mormont mmormont@ulg.ac.be	21 décembre de 10 à 16h

Évaluation

Évaluation collective et travail personnel.

A.3. Théories générales et multidisciplinaires du développement

Firouzeh NAHAVANDI, Université libre de Bruxelles

Marc PONCELET, Université de Liège

Andreia LEMAITRE, UCL

Nature de l'offre

Ce séminaire a pour objet de présenter les grands courants de la pensée sur le développement depuis 1945 jusqu'à aujourd'hui et de montrer les relations existant entre l'évolution des théories du développement et l'évolution du contexte économique, social et politique, notamment à travers une approche historico-systémique. Il veut également mettre en valeur l'originalité de la pensée sur le développement comme champ de réflexion interdisciplinaire sur les grands problèmes du monde contemporain.

Ce séminaire sera l'occasion d'analyser de manière critique des notions qui sont au cœur actuellement du débat sur le développement telles que celles de lutte contre la pauvreté, de développement durable, de gouvernance, etc., en proposant un cadre interdisciplinaire de compréhension de leurs enjeux.

Une place importante sera consacrée à l'évolution de la pensée sur le développement dans le contexte actuel de transformations socio-économiques globales qui affectent les conditions de vie et de travail des populations aussi bien au Nord qu'au Sud bien que selon des formes et une intensité diverses. Le séminaire visera enfin à dégager les enjeux d'une reconstruction de la pensée sur le développement, au Nord et au Sud, face à la crise des grands paradigmes qui ont dominé les théories pendant la seconde moitié du XXème siècle.

Objectifs

L'objectif de ce séminaire du tronc commun est de fournir des bases communes aux doctorants inscrits à l'EDT en études de développement et de leur permettre de problématiser et d'approfondir un ensemble de concepts largement utilisés dans le débat théorique sur le développement et dans les controverses relatives aux politiques de développement et à la coopération au développement.

Pré-requis

Aucun autre que ceux qui seront demandés pour accéder de façon générale aux formations fournies par l'Ecole.

Les doctorants de l'EDT en études du développement ayant une maîtrise en Sciences de la population et du développement sont dispensés de ce séminaire et doivent le remplacer par une formation pour le même nombre d'ECTS.

Evaluation

Travail de préparation des journées de travail et présentation d'un travail de synthèse à la fin du séminaire.

Jolly, R., D. Ghai, L. Emmerij and F., Lapeyre, 2004, *UN contributions to development thinking and practice* (Bloomington: Indiana University Press)

B.1 Méthode d'analyse en groupe

Luc VAN CAMPENHOUDT , Facultés universitaires Saint-Louis (coordinateur)
A. FRANSSEN FUSL en collaboration avec l'ULB et l'UCL.
F CANTELLI ULB.

La méthode d'analyse en groupe (MAG) est une méthode de recherche, de recherche-action et d'intervention en sciences sociales dont la particularité est d'impliquer directement des acteurs concernés dans la production même de l'analyse, du début jusqu'à son terme. Il ne s'agit donc ni d'une méthode d'interview de groupe, ni d'une variante du focus group. Concrètement, des groupes d'une douzaine de personnes analysent collectivement des situations et expériences sociales relatées par les participants eux-mêmes, selon un dispositif méthodologique précis et rigoureux piloté par des chercheurs. La MAG a été mise en oeuvre au cours des vingt dernières années pour analyser un grande diversité de problèmes en rapport avec le travail social et éducatif, l'action publique, la santé, la justice, le développement et l'éducation des adultes notamment.

A partir d'une idée de Michel Mercier (FUNDP), la MAG a été principalement élaborée et développée dans le cadre du Centre d'études sociologiques des FUSL. Elle est exposée de manière détaillée dans l'ouvrage de L. Van Campenhoudt, J.M. Chaumont et A. Franssen, « La Méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux », Paris, Dunod, 2005. Elle est utilisée avec fruit par un nombre croissant de chercheurs et d'intervenants dans plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Nord et du Sud.

Au terme de la journée, les participants auront une idée générale de la MAG ; ils pourront apprécier sa pertinence pour trois domaines d'activité (l'action publique, l'action sociale et le développement) à partir d'exposés illustrés par des nombreuses expériences concrètes et suivis de séances de questions-réponses et de discussion ; ils pourront envisager une formation pratique éventuelle, en session intensive et/ou en situation réelle de recherche.

B.2. Entrepreneuriat social, économie sociale et solidaire

Doctoral seminar in social entrepreneurship

Prof. Sybille Mertens and Prof. Benjamin Huybrechts

Contact: b.huybrechts@ulg.ac.be

Description:

This seminar aims to equip doctoral students with theoretical and methodological skills for doing research in the field of social enterprise and social entrepreneurship. The seminar will trace social entrepreneurship research to different approaches in economics and organization theory. Based on the critical analysis of seminal articles, students will get acquainted with several research avenues in the field. They will then be asked to locate their own research project regarding the extant literature and to discuss their upcoming research agenda with the teachers and the other students.

Target public:

All doctoral students interested in the topic may follow this seminar. A previous class in nonprofit or social economy/enterprise/entrepreneurship is useful but not compulsory.

Methods:

Reading, student presentations, and interactive group discussions

Planning:

6 half-days (dates and location to be detailed)

Some references:

Fayolle, A. & Matlay, H. (Eds.) (2010), *Handbook of Research on Social Entrepreneurship*, Edward Elgar, Cheltenham

Di Domenico, M., Haugh, H. & Tracey, P. (2010), "Social Bricolage: Theorizing Social Value Creation in Social Enterprises", *Entrepreneurship: Theory & Practice*, 34:4, 681-703.

Mair, J. & Marti, I. (2006), "Social entrepreneurship research: A source of explanation, prediction, and delight", *Journal of World Business*, 41:1, 36-44.

Nicholls, A. (2010), "The Legitimacy of Social Entrepreneurship: Reflexive Isomorphism in a Pre-Paradigmatic Field", *Entrepreneurship Theory and Practice*, 34:4, 611-633.

Weerawardena, J. & Mort, G. S. (2006), "Investigating social entrepreneurship: A multidimensional model", *Journal of World Business*, 41:1, 21-35

B.3. Société civile, mouvements sociaux et coopération internationale

Marc PONCELET, Université de Liège (coordinateur)

G. PIROTTE, Université de Liège

Séminaire « Enfance et Droits dans les pays du Sud »

Thématique générale

Les transformations socio-politiques et socio-économiques auxquelles sont en proie les sociétés du Sud, les transformations de leurs configurations culturelles entraînent de profondes modifications du statut des enfants et du rôle que les adultes leur reconnaissent. Ils semblent être devenus des agents incontournables dont il faut tenir compte dans les décisions quotidiennes, qu'il s'agisse de les protéger, de les respecter ou de considérer leur capacité d'influence¹. Dans le même temps, les médias, les organisations internationales et les ONG, tout comme les sciences sociales n'ont jamais autant été concernées par les enfants dans ces sociétés et participent à leur visibilité. L'adoption de la Convention Internationale des droits de l'enfant en 1989 a sans aucun doute joué un rôle essentiel dans ce regain d'intérêt pour les enfants et contribué lourdement à les mettre au-devant de la scène. Si certains observateurs, institutions et chercheurs ont pu être sceptiques par rapport à sa mise en œuvre et continuent d'adopter un discours critique à son égard², cette législation internationale a non seulement été adoptée par la plupart des pays parmi lesquels de nombreux gouvernements ont

¹ Voir à ce propos: De Boeck F. & Honwana A. 2005, *Makers and Breakers: Children and Youth in Postcolonial Africa*, Africa World Press; James A. 2007, "Giving Voice to Children's Voices: Practices and Problems, Pitfalls and Potentials." *American Anthropologist*, 109(2), 261-272 and Kehly M.J 2010, *An Introduction to Childhood Studies*, Open University Press (second Edition).

² Boyden J. 1997, "Childhood and the Policy Makers: a Perspective on the Globalization of Childhood", James, A Prout A. (eds), *Constructing and Reconstructing Childhood: contemporary issues in the sociological study of childhood*, Cambridge: Falmer Press.

promulgué leurs propres lois en matière de protection de l'enfance. Par exemple, l'adoption de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant en 1990³ constitue une appropriation de cette rhétorique des « droits », dans le sens où les devoirs et les responsabilités de l'enfant africain « envers sa famille, la société, l'Etat »⁴ occupent une place centrale. Mais aussi, la majorité des ONG et organismes internationaux travaillant dans le domaine de l'enfance ont fini par les intégrer parmi les référentiels clés de leurs actions. Par conséquent, la rhétorique des droits de l'enfant apparaît comme un cadre moral global auquel il semble difficile de soustraire et comprendre l'enfance aujourd'hui.

Objectifs

Cette journée d'étude consacrée aux droits des enfants dans les pays du Sud poursuivra trois grands objectifs :

Le premier vise à partir des expériences d'acteurs de terrains (professionnels de l'enfance dans des ONG ou des structures étatiques au Sud) pour questionner les connaissances, les attitudes et les pratiques sur les droits de l'enfant dans le Sud. Il ne s'agit pas simplement de présenter les activités d'une ONG ou d'une structure donnée mais de développer une réflexion sur les propres pratiques de celle-ci (tant sa stabilité que son évolution) pour mieux comprendre des logiques locales d'appropriation ou de refus de la notion de droits de l'enfant.

Le second objectif consiste à présenter des recherches approfondies de chercheurs sur l'enfance au Sud dans différents domaines : santé, éducation, protection de groupes précis, etc. Ces recherches tâcheront de montrer comment la notion de droits des enfants (à la santé, à l'éducation, etc.) prend sens dans le quotidien des enfants, mais aussi de leur entourage, des communautés auxquelles ils appartiennent et des professionnels œuvrant dans ce domaine. Au-delà d'une opposition dichotomique entre processus locaux et dynamiques globales, il s'agit d'étudier la manière dont ceux-ci s'influencent mutuellement, s'interpénètrent, s'articulent.

Le troisième objectif est une articulation entre les deux précédents. Il s'agira de développer une réflexion approfondie sur l'articulation entre le monde de la recherche et celui des intervenants du développement. Loin d'être deux mondes clos, la discussion entre chercheurs universitaires et intervenants du développement, et d'une manière large de la protection de l'enfance, ne nous semble pas encore avoir été au-delà des critiques mutuelles. Le défi de cette journée d'étude sera donc d'amener les deux mondes à dialoguer ensemble, à confronter leurs expériences afin d'améliorer nos compréhensions des déclinaisons de l'enfance, ainsi que nos approches et/ou pratiques des droits de l'enfant au Sud.

Intervenants⁵

Géraldine ANDRÉ (Chargée de recherche FNRS, Pôle-Sud, LASC, Université de Liège) ; Frédéric Baele (Responsable *Terre des Hommes-Mozambique*) ; Jo Boyden (Director of *Young Lives*, Development Studies, University of Oxford, UK), Chantal DENNER (Experte internationale) ; Myriam DENOV (Associate professor, school of social work, McGill University, Montréal) ; Rémy MAFU (Coordinateur du Réseau des Educateurs des Enfants et des Jeunes de la rue, Kinshasa, RDC) ; Olga NIEUWENHUYNS (Professeure, Department of Geography, Planning and International. Development Studies, VU University Amsterdam, The Netherlands).

Organisation

Le séminaire « Enfance et Droit dans les pays du Sud » se déroule en une journée, de 9h à 17h15. Pour l'année académique 2011-2012, le séminaire aura lieu le 25 novembre 2011, à la salle du conseil de l'Ulg (bâtiment B31).

Evaluation

Modalités à préciser

B. 4. Instabilité des marchés, intégration régionale et gestion des risques.

³ Organisation de l'Unité Africaine, 1990, Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, Addis-Abeba (Ethiopie).

⁴ Article 31.

⁵ Parmi les intervenants, certains doivent encore confirmer et d'autres viennent d'être contactés.

<p>P. LEBAILLY , Gembloux Agro-Bio Tech.(coordinateur) F. LELOUP , Université Catholique de Louvain - Mons B. MICHEL . Gembloux Agro-Bio Tech Th. DOGOT, Gembloux Agro-Bio Tech</p>

Thématique générale :

Les produits de base constituent l'épine dorsale de l'économie de la majorité des pays en développement. Sur les 141 pays en développement, 95 sont tributaires des produits de base pour au moins 50% de leurs recettes d'exportation. Les économies des PMA en particulier se fondent sur ces mêmes marchandises qui représentent environ 70% de toutes leurs exportations commerciales. Or, les recettes d'exportation sont un des principaux déterminants de la balance des paiements, de l'endettement extérieur, de la situation fiscale, du volume de l'épargne et de l'investissement.

L'importance des matières premières agricoles pour les économies de nombreux pays les rend très vulnérables. L'une des principales caractéristiques du marché international pour ces produits au cours des dernières décennies a été la chute à long terme et la forte volatilité de leurs prix. Ces éléments ont des effets importants sur l'ensemble du monde rural des pays en développement. Il y va en premier lieu de la sécurité alimentaire de ces populations pauvres, de l'exode rural et du développement anarchique des mégalo-pôles qui en découle.

Outre les Etats, la position d'oligopole dans laquelle se retrouvent aujourd'hui les sociétés multinationales qui opèrent en amont ou en aval de l'agriculture sont tout autant sinon plus à l'origine des distorsions des prix qui s'observent sur les marchés des matières premières.

Instabilité des matières premières agricoles, réduction de la pauvreté et développement durable sont des problèmes interdépendants dont la résolution est complexe. Une approche interdisciplinaire de cette problématique permet de mieux en cerner les impacts et enjeux.

Objectifs

Les objectifs sont à la fois d'ordres théorique et méthodologique. Ils visent globalement à former les étudiants aux caractéristiques des marchés agricoles. A cet effet pour chaque thème proposé l'étudiant sera appelé à traiter des référents théoriques et méthodologiques utilisés par les auteurs et leurs liens avec la question de recherche. Des contacts seront établis avec le GRAP 3A (www.grap3a.be) afin que les étudiants puissent également participer aux réflexions menées dans le cadre de ce groupe de recherche et d'appui à la politique de la CUD.

Organisation :

La formation est organisée en six demi-journées durant lesquelles une thématique particulière est traitée sur le plan théorique et méthodologique. Parmi ces thématiques, on peut citer :

- Caractéristiques de l'offre et de la demande des marchés des matières premières issues de l'agriculture, formation des prix et gestion du risque ;
- Instruments de politique agricole et agro-alimentaire : relations amont-aval, politique des filières, rapports contractuels ;

- Production commerciale des ménages et instabilité des prix sur les marchés ruraux ;
- Impact de l'instabilité des prix des matières premières sur le développement agro-alimentaire, le changement dans les comportements, la régulation socio-économique, le développement durable ;
- Contraintes et impacts du libre échange : mécanismes d'avantages et d'économies d'échelle ;
- Commerce équitable
- Modèles d'intégration régionale (par le marché, structurale ou organisationnelle) : mise en exergue des liens entre local et global.

Des exposés portant sur des études de cas concrets ayant fait l'objet de recherches de terrain viennent en appui. Ainsi, de manière non exhaustive, les marchés du cacao, café, coton et riz pourront être abordés en mettant en exergue les dimensions régionales des problématiques.

Pour information, ci-après quelques éléments de détails concernant les journées scientifiques – RDC / GRAP 3A de décembre

Quelle politique agricole pour améliorer la sécurité alimentaire des congolais tout en soutenant et développant une agriculture familiale ?

7 et 8 décembre 2011

Gembloux Agrobiotech - Espace Senghor

Coordinateur scientifique : Philippe Lebailly

Intervenants principaux : Marc Poncelet – Marthe Nyssens

Les conclusions feront l'objet d'une « publication », reprenant les recommandations et/ou pistes concrètes issues des débats et discussions.

Evaluation

Le doctorant sera évalué par l'équipe animatrice sur base du travail personnel présenté par écrit.

B.5. Genre et développement

I. YEPEZ del CASTILLO : UCL (coordinatrice)

M. BRUYNINKX : UMONS.

S.CHARLIER : UCL

C. GOURBIN : UCL

Au sein de l'école doctorale nous voulons montrer la pertinence et la place de recherches rigoureuses sur le thème du genre dans l'analyse des pratiques et politiques de développement au Sud comme au Nord. Nous espérons mettre en évidence les stratégies spécifiques d'acteurs-trices en lien avec les politiques de développement dans les différentes sociétés afin de mieux comprendre les rapports femmes/hommes. De plus nous cherchons à montrer l'importance de prendre en compte de manière explicite les femmes dans le développement.

Cette année nous proposons une après-midi d'approfondissement des recherches doctorales en cours qui intègrent une approche genre et développement.

L'après-midi de travail sera l'occasion de présenter et discuter la publication : « *Les recherches en « genre et développement » pour des politiques de développement appropriées* ». Cette publication présente les résultats- de deux séminaires sur le thème organisés en 2007 et 2008 en collaboration entre l'Ecole Doctorale en Développement et la Commission Femmes et Développement. Ces séminaires réunissaient des chercheur-es d'horizons divers : organisations de femmes, ONG, administration de la coopération au développement, mais aussi communauté universitaire. Ces séminaires avaient pour objectif de faire un état des lieux et d'avancement des recherches sur le genre dans le cadre du développement et de contribuer à créer une véritable synergie entre ces différents

acteurs, en décloisonnant les recherches et appartenances tout en permettant de réfléchir des positionnements multiples qui produisent obstacles... ou opportunités.

De plus nous profiterons de l'après-midi de travail pour approfondir la réflexion à partir de recherches doctorales en cours. De nouvelles thématiques ont vu le jour, telles que l'importance de la migration ou l'évolution des rapports de genre dans le développement. Les thèmes choisis par des jeunes doctorants-es montrent qu'ils/elles veulent s'investir dans des recherches en genre et développement. Nous proposons donc de travailler autour de trois axes : genre et violence, genre et migration ainsi que l'approche genre dans le développement. Ce sera l'occasion pour les chercheurs de présenter l'évolution de leur recherche et de discuter de celle-ci avec d'autres doctorants, chercheurs et professeurs. C'est également l'occasion de croiser différentes recherches et de susciter des liens, des réseaux entre les chercheurs de l'école doctorale et d'autres personnes engagées dans le thème de la recherche en genre et développement.

Cette année nous avons proposé une **Journée d'étude internationale et séminaire doctoral : Genre, économie et développement. Réflexion sur les stratégies des actrices de l'économie populaire Louvain-La-Neuve, 30 septembre 2011 – MORE 54**

A partir de la publication de l'ouvrage Femmes, Economie et développement (dir. Isabelle Guérin, Madeline Hersent et Laurent Fraisse, 2011, Editions ERES, Paris) dans lequel les organisatrices de ce colloque ont fait une contribution qui a démontré l'intérêt pour la question des stratégies développées par les femmes des pays du Sud dans l'économie populaire en rapport avec leur empowerment. Leur mobilisation dans ce secteur est en effet interpellante : résistance à l'emprise de l'économie de marché ? Stratégies de subsistance dans un contexte contraint ? Initiatives pour davantage de justice sociale et un autre développement ? Ces questions, ainsi posées, appellent à une réflexion à la fois conceptuelle et empirique. En effet, le concept de « stratégies », souvent employés dans la littérature, ne fait pas consensus sur sa définition ni sur son opérationnalisation. Par ailleurs, le contexte spécifique de l'économie populaire du Sud invite à considérer les ressources mobilisables, propres à chaque réalité locale, dans le cadre de ces éventuelles stratégies et de leur effet en termes de l'empowerment sur lequel elles débouchent.

L'objectif de cette journée d'étude est de rassembler les auteures de l'ouvrage et des doctorant-e-s en Sciences de la Population, de l'Environnement et du Développement autour d'une exigence commune liées à leurs recherches respectives, celle de contribuer à conceptualiser les « stratégies d'actrices » à partir du terrain des pratiques de l'économie populaire.

L'organisation de la journée reflète la volonté de mettre en débat les définitions et applications des différents concepts. Chaque intervention des auteur-e-s de l'ouvrage sera mise en discussion par un-e doctorant traitant des questions de développement.

Organisé conjointement : le Centre d'Etudes du Développement (Université Catholique de Louvain), le Centre Interdisciplinaire Travail, Etat et Société (Université Catholique de Louvain) et le Service de Développement humain et de traitement des données (Université de Mons-Hainaut)

Comité scientifique :

Sophie Charlier (IACCHOS, DVLP, UCL) (organisatrice)

Florence Degavre (IACCHOS, CIRTES, FOPES, UCL) (organisatrice)

Andreia Lemaitre (IACCHOS, DVLP, CIRTES, UCL)

Catherine Gourbin, (IACCHOS, UCL),

Catherine Laviolette (FOPES, UCL)

Isabel Yopez del Castillo (IACCHOS, DVLP, UCL) (organisatrice)

Marielle Bruyninckx (UMons)

Intervenantes invités-es

Fraisse Laurent, socio-économiste, membre du LISE, CNAM et CNRS, Paris, France.

Saussey Magali, socio-économiste du développement de l'EHESS, chercheure associée au Laboratoire « Dynamiques rurales », Université de Toulouse le Mirail, France.

Verschuur Christine, anthropologue, chargée d'enseignement et de recherche à Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement, Université de Genève, Suisse.

B.6. Micro-finance et micro-entreprise, management

LABIE Marc, Université de Mons(coordonateur)
NSABIMANA André, Université catholique de Louvain
DOGOT Thomas, Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux

Objectif

L'objectif de ce module est de permettre aux étudiants de se familiariser avec les théories relatives à l'analyse et au fonctionnement des micro-entreprises et des organisations de microfinance et ce afin de pouvoir identifier des développements possibles pour leurs recherches doctorales.

Le module est organisé de la manière suivante :

- Un cours de *Management des Institutions de Microfinance* de 12 heures
- Un cours d' *Analyse et Diagnostic Financiers et Institutionnels des IMF* de 6 heures
- Un *séminaire sur l'entrepreneuriat rural* de 6 heures

B.6.1. Management des Institutions de Microfinance (IMF)

M. LABIE

Contenu du cours :

- La première partie du cours consiste en une introduction à la microfinance en soulignant les spécificités historiques de l'émergence de la microfinance et en explicitant comment en partant des acquis des recherches menées par le BIT et la Ohio-State University sur l'informel, on a abouti à la création ces trente dernières années d'un secteur couvrant une grande diversité d'institutions et une variété d'approches allant d'une vision purement sociale à une vision purement commerciale. Dans ce cadre, l'étude des diverses méthodologies utilisées en microfinance est mise en avant en soulignant en quoi elles visent à répondre aux problèmes d'asymétries d'informations ainsi qu'aux contraintes sociologiques caractéristiques de ce secteur.
- La deuxième partie consiste à analyser les choix de gestion tant d'un point de vue organisationnel que d'un point de vue financier. Ainsi, après l'étude des divers produits/services susceptibles d'être proposés au sein d'institutions de microfinance, nous nous attachons à comprendre les avantages et inconvénients des divers structures institutionnelles possibles. Nous pouvons alors compléter le tableau en étudiant les questions de gestion financière propres à ces types d'organisation (détermination des taux d'intérêt, gestion actif-passif, autonomie financière).
- La troisième partie vise à traiter la question du contrôle des IMF en s'attardant sur deux problématiques essentielles, la question de la gouvernance et celle des politiques de régulation et de supervision du secteur.

Objectifs du cours

Présenter les enjeux fondamentaux en matière de gestion d'organisations de microfinance en identifiant le plus clairement possible l'ensemble des contraintes et choix de gestion que les IMF peuvent opérer.

Enseignement/Méthode :

Le cours combinera des présentations ex-cathedra et la discussion d'études de cas en s'inspirant de la méthode de la Harvard Business School (il est d'ailleurs prévu d'utiliser des études de cas publiées par la Harvard Business School & la Kennedy School of Government).

B.6.2. Analyse et Diagnostic Financiers et Institutionnels des IMF **A.NSABIMANA**

Contenu du cours :

- La première partie de ce cours étudie les outils d'analyse financière traditionnels appliqués à l'évaluation des institutions de microfinance. Cette partie met l'accent sur l'analyse de la qualité du portefeuille, l'efficacité et la productivité, la gestion des fonds propres et la rentabilité. Le cours analyse également le rôle joué par les facteurs institutionnels et stratégiques tels que la structure organisationnelle, la structure du capital, les systèmes d'information et de contrôle interne dans la performance des institutions de microfinance.

- La deuxième partie du cours consiste à analyser les instruments spécialisés d'évaluation des institutions de microfinance. Dans cette partie, le cours étudie le système d'évaluation CAMEL développé par ACCION, le système PEARLS mis au point par WOCCU, la méthodologie GIRAFE développée par PlaNet Rating et les méthodologies utilisées par MicroRate.

Objectifs du cours :

Etudier les principaux outils de diagnostic et d'analyse financiers appliqués au secteur de la microfinance et initier les participants à l'évaluation de la performance et de la transparence financière des institutions de microfinance.

Enseignement/Méthode :

Le cours combinera des présentations ex-cathedra et la discussion d'études de cas.

B.6.3. Séminaire sur l'entrepreneuriat rural

T. DOGOT

Contenu du séminaire :

- La première partie consiste à resituer l'importance de l'entrepreneuriat rural par rapport aux grands enjeux du développement rural dans les PVD. Sont abordées les problématiques de croissance économique déséquilibrée entre villes et zones rurales, d'engorgement de la main-d'œuvre agricole nécessitant la création d'emplois *off-farm*, d'offre de débouchés pour les matières premières et de création de valeur ajoutée locale, d'offre de biens et intrants locaux.
- La deuxième partie vise à analyser les facteurs limitant le développement des initiatives entrepreneuriales en milieu rural dans les PVD. Sur cette base, les besoins des entreprises rurales en matière de services financiers et non financiers, de structures d'appui, de contexte institutionnel et légal sont identifiés. Un accent particulier est placé sur la nécessaire combinaison de services financiers ad hoc et d'un accompagnement non financier dès que l'on dépasse le stade des activités génératrices de revenus.
- La troisième partie analyse le rôle potentiel des IMF en matière d'offre de services financiers adéquats mais également en matière de services non financiers destinés à accompagner le développement de l'entreprise.
- La quatrième partie est consacrée à la présentation d'une étude de cas concrète et à l'évaluation de sa pertinence, de sa faisabilité et de sa viabilité.

Objectifs du cours :

Présenter les enjeux et défis liés à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural. Mettre en perspective, sur base d'une analyse critique, les différents modes d'intervention préconisés pour promouvoir ce secteur.

Enseignement/Méthode :

Le cours combinera une présentation ex-cathedra et l'évaluation d'une étude de cas.

Evaluation :

Les étudiants devront réaliser un working paper sur un thème relevant du module et ce, sous la direction d'un des enseignants du module.

B.7. Aide à la construction d'institutions publiques dans les pays à situation de conflit ou de post-conflit.

Olivier PAYE, Facultés Universitaires Saint-Louis (coordinateur)

Bob KABAMBA, Université de Liège

Valérie ROSOUX, Université catholique de Louvain

Barbara DELCOURT, Université Libre de Bruxelles

Thématique et objectif

Depuis le milieu des années 90, les politiques de coopération au développement ont tendance à intégrer de manière explicite l'objectif de la construction d'une paix juste et durable dans les pays aidés, surtout lorsque ceux-ci sont en situation de conflit ou de post-conflit. Cette ambition de rendre les actions de coopération au développement « *sensibles au conflit* » a pour conséquence que les actions de coopération traditionnelles, menées dans des secteurs tels que l'agriculture, la santé publique ou l'enseignement, se couplent désormais à des actions « nouvelles » destinées

spécifiquement à réduire les risques de résurgence ou de poursuite d'un conflit dans un « *Etat fragile* ». Comme le laisse entendre cette dernière expression, l'un des objectifs stratégiques principaux de ces actions « nouvelles » consiste justement à doter les pays en situation de conflit ou de post-conflit d'un Etat « adéquat ». Ce qui passe par le soutien à la construction d' « institutions publiques » destinées à concrétiser cet Etat et à baliser ses rapports avec les sociétés civiles des pays concernés. D'où l'appui à des initiatives telles que : la rédaction d'une constitution modalisant un certain nombre de principes-clés tels que démocratie, droits de l'homme, égalité des sexes, état de droit, « bonne gouvernance », un certain degré de décentralisation... ; la mise en place aux différents échelons du Pouvoir d'un parlement et d'un exécutif issus d'élections « libres et honnêtes » et fonctionnant de façon efficace et responsable ; le développement d'une Justice indépendante, dotée au besoin de procédures spécifiques à titre transitoire (« justice transitionnelle ») : la mise sur pied d'une armée réunifiée, intégrée, « fonctionnarisée », et plus largement d'une administration publique « moderne et efficace » ; le développement d'une politique publique d'égalité des chances entre hommes et femmes, etc.

Le programme de recherche auquel participent les activités qui sont proposées dans le cadre de ce module a précisément pour objet de cerner la façon dont divers acteurs publics de la coopération au développement intègrent cette dimension de « construction de la paix » et de « construction de l'Etat » dans leurs politiques de coopération au développement et leurs actions sur le terrain en Afrique centrale, ainsi qu'à en évaluer les résultats. Ce programme de recherche est mené depuis 2004 dans le cadre du GRAPAX, principalement par des politologues issus des FUSL, de l'ULG, de l'ULB et de l'UCL. Le GRAPAX est un Groupe (interuniversitaire) de recherche en appui aux politiques de paix qui est financé par la Coopération universitaire au développement (CUD) du Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (CIUF), sur un programme destiné à fournir un appui aux actions de la Direction « Développement » du Ministère belge des affaires étrangères.

Organisation

Les doctorants doivent participer aux conférences et séminaires qui seront organisés par le GRAPAX au cours de l'année.

Plus de renseignements sur le site du GRAPAX :

www.fusl.ac.be/grapax/

Contact : Gilles Biaumet : biaumet@fusl.ac.be

Evaluation

A déterminer en concertation avec les responsables de l'Ecole.

B8. - Décentralisation et dynamiques territoriales et patrimoniales

F. LELOUP, coordinatrice, UCL-Mons

M. MORMONT, Université de Liège

P. LEBAILLY, ULg/Gembloux

J.E. CHARLIER, UCL-Mons

B. DECLEVE, UCL

Objet :

Dans le contexte des questions de développement, le présent module vise à approfondir les dynamiques locales et territoriales.

Qu'elles soient issues de la décentralisation (par l'institution centrale étatique) ou de processus de territorialisation divers (e.a. par les acteurs locaux), ces dynamiques dessinent un ensemble de processus interactifs. Il sera ici question des stratégies d'acteurs entre les divers niveaux de pouvoirs, y compris dans le cadre de réseaux de coordination et de coopération horizontaux ou verticaux, des transferts ou des appropriations de moyens et de compétences mais également des processus locaux de développement.

Organisation :

Le module se répartit en différentes séances : une première séance, deux à trois séances consacrées à une vision d'économie rurale de la thématique et d'une journée où des regards croisés proposés par

les enseignants sont exposés et soumis au débat d'une part et d'autre part articulés à partir des prestations des doctorants à leur questionnement.

Le module se déroule au second semestre.

Visions des enseignants:

Les enseignants rassemblés dans le cadre de ce module abordent des facettes différentes et complémentaires des dynamiques de décentralisation de territorialisation et de patrimonialisation. Ces regards croisés doivent amener le doctorant à une compréhension avancée de ces processus.

F. Leloup : Territorialité et patrimonialisation ou comment le caractère spatial d'un objet, sous condition d'un changement de fonction, de l'élaboration d'un projet et d'une appropriation par les acteurs amorce un processus de développement. Cette dynamique associant l'échelle globale (e.a. UNESCO) et les échelles nationale et locale.

Les bases théoriques mises en évidence portent sur l'économie territoriale, la notion de ressource et d'actif, le processus de patrimonialisation, les processus de construction et de réappropriation identitaires à partir d'exemples appliqués. Ces éléments se basent sur les travaux d'auteurs tels que Guérin, Faure, Pecqueur, Joyal ou Crevoisier.

M. Mormont : Décentralisation et conservation. La conservation de la nature et aujourd'hui de la biodiversité a été profondément marquée, depuis deux décennies, par des démarches de décentralisation et d'association des populations et autorités locales à la gestion des ressources naturelles. Différentes tendances ou écoles de pensée parmi lesquelles la « community based conservation » ou les « Integrated Conservation and Development Projects » ont développé toute une série de pratiques de gestion décentralisée. Un bilan de ces approches met l'accent sur différents facteurs clés de ces processus de décentralisation : notamment la composition et la structuration des collectivités locales, le concept même de « communauté locale », les découpages spatiaux et institutionnels, le caractère multiscalair des coûts et des bénéfices, les liens aux dynamiques sociales et institutionnelles, ainsi que le statut donné aux formes de gestion locale. Ce bilan contrasté éclaire la complexité des processus de décentralisation ainsi que les conditions nécessaires de l'appropriation locale ou de la constitution d'un patrimoine « local ».

P. Lebailly : La dimension agricole dans les dynamiques territoriales et patrimoniales est primordiale. L'agriculture est et restera l'activité qui occupe le plus l'espace mais les critères traditionnels de segmentation évoluent et évolueront de plus en plus rapidement. A la conception polarisée de l'espace est venue graduellement se mettre en place celle de l'espace intégré. En outre, en économie rurale, le caractère particulier du facteur "terre" auquel on peut de plus en plus associer le facteur "eau" incite à une réflexion sur la légitimité de son appropriation privée et de la rente foncière qui en découle.

B. Declève : Patrimoine et développement local. Le rapport entre les processus de patrimonialisation et les stratégies de développement local axées sur le tourisme sont de plus en plus souvent érigées en alternatives de développement local. Dans cette perspective, la patrimonialisation ne peut servir le repli d'une société sur son passé et sa singularité ; c'est un enjeu d'échanges, de métissages divers et aussi de combat. A qui revient-il de définir les objets culturels chargés de « signifier » la mémoire collective des processus de longue durée par lesquels une société locale s'approprie l'espace en tant que territoire ? Et à quelles conditions ces valeurs patrimoniales peuvent être proposées dans un processus d'échanges tels que le tourisme ? On situera cette réflexion dans une perspective méthodologique axée sur l'analyse critique d'un mouvement de pensée de l'urbanisme où la planification stratégique est conçue comme un processus de discussion permanente.

J.-E. Charlier : Décentralisation et territorialisation

Évaluation

Évaluation sous la forme d'un exposé oral individuel discuté lors de la dernière séance appuyé par un document d'une dizaine de pages maximum utilisant les concepts et outils présentés, les articulant et les discutant de façon critique idéalement par rapport à la recherche doctorale en cours.

Organisation sous la forme de Working Days (mai 2012)

B9. Construction et transmission des savoirs : module en pédagogie universitaire

Michèle GARANT (UCL) coordination,
Nathalie KRUYTS (UCL),
Sylviane BACHY (UCL),
Marcel LEBRUN (UCL).

Nature de l'offre

Comme futur docteur, le doctorant d'aujourd'hui a à se former pour de nombreux possibles professionnels. Parmi plusieurs métiers que pourront embrasser ces futurs docteurs, une compétence à l'enseignement est souvent appréciée, voire nécessaire. L'enseignement à l'Université est, à côté de la Recherche et des Services à la société, une pierre angulaire de la mission académique. Ainsi, lorsque les Universités engagent leurs Professeurs, elles le font bien sûr sur base d'un CV scientifique solide, mais de plus en plus, les institutions universitaires sont attentives aux compétences pédagogiques déjà développées par les candidats. Et il apparaît que l'adaptation des nouveaux professeurs à leurs nombreuses tâches est plus aisée lorsque ceux-ci ont eu l'occasion (entre autres) de se former et de pratiquer le métier d'enseignant dans le cadre de leur formation doctorale.

Mais est-on d'office un bon enseignant, dès lors qu'on est un (bon) chercheur ? Sa propre expérience d'apprenant suffit-elle à former à son tour et avec succès de nouvelles cohortes d'étudiants ? Y a-t-il une manière d'enseigner et une manière d'apprendre ? Peut-on « apprendre à enseigner » ?

Le développement des compétences en enseignement est multifactoriel ; le doctorant peut rencontrer de nombreuses opportunités formatives qui peuvent contribuer à cet objectif (l'expérience, l'autoformation, les échanges avec les pairs, la participation à des formations proprement dites, ...). Le séminaire de formation en pédagogie universitaire proposé par l'IPM dans le cadre de l'Ecole Doctorale thématique en Etudes du Développement souhaite s'ancrer dans le terrain des participants, en activant, en questionnant, en s'appuyant, en développant les expériences vécues par eux dans le domaine de l'enseignement, avec pour objectif opérationnel la construction d'un dispositif d'enseignement/apprentissage efficient. Afin d'articuler au mieux les différentes facettes du métier de doctorant, nous proposons de « colorer » ce module autour des liens entre enseignement et recherche...

Objectifs

Le séminaire vise à rendre le participant davantage capable de construire un « bon » cours (ou TP, ou labos, ... bref une bonne activité d'apprentissage), *si possible en lien avec sa recherche doctorale*. La production demandée aux participants consistera en l'élaboration d'un "bon" plan de cours à l'intention de leurs étudiants.

Le séminaire s'appuie sur les connaissances les plus actuelles en pédagogie universitaire (théorie socioconstructiviste de l'apprentissage, la centration sur l'apprenant et sur l'enseignement, l'apprentissage contextualisé et authentique) et sur la pratique réflexive. Ainsi, nous travaillerons au cours du séminaire différentes dimensions de la qualité pédagogique d'un dispositif et d'un plan de cours. Au terme de la formation, le participant sera dès lors davantage capable de :

- Concevoir et planifier des activités d'enseignement pertinentes, efficaces et adaptées au contexte
- Concevoir et planifier l'évaluation des apprentissages
- Faire des choix éclairés parmi diverses méthodes d'enseignement-apprentissage, y compris les TICE
- Veiller à la cohérence de son dispositif dans son ensemble
- Communiquer explicitement et régulièrement les objectifs d'apprentissage, les attentes et les critères d'évaluation en faisant du document « plan de cours » un outil vivant de communication
- Questionner ses représentations des actes d'enseigner et d'apprendre
- Articuler sa pratique d'enseignant et son domaine d'expertise en recherche
- Explorer des pistes pour l'évaluation de son dispositif d'enseignement

Pré-requis

Aucun. Ce module s'avère particulièrement intéressant pour les doctorants ayant déjà une expérience d'enseignement mais aussi pour les « jeunes » inscrits car tous sont amenés à transmettre les savoirs qu'ils développent.

Organisation

Le module s'organise en trois journées complètes et une demi-journée, à raison d'une rencontre par mois (second quadrimestre). Une coordination transversale du séminaire est assurée par une conseillère de l'IPM. D'autres conseillers interviennent de façon spécifique dans chaque séance. Notre dispositif privilégie largement les échanges entre participants.

Évaluation

La dynamique de productions régulières (dont certaines se préparent en dehors des séances), les feedbacks donnés en séances, les interactions avec les collègues, ainsi que quelques outils auto-évaluatifs donnés en séances constituent les principaux éléments évaluatifs du séminaire. La production finale d'un plan de cours est attendue. Les critères de qualité de cette production seront travaillés en séances avec les participants.

B10. " Globalisation, inégalités sociales et exclusions"

Professeur F. Nahavandi ULB

Problématique :

Depuis une trentaine d'années, les relations internationales, l'économie et le développement des sociétés sont de plus en plus influencés par un phénomène planétaire décrit sous le nom de *mondialisation* ou par l'anglicisme *globalisation*. Ce phénomène est, entre autres, caractérisé par une accélération des flux financiers, une augmentation des échanges commerciaux et des mouvements migratoires, l'apparition de nouvelles puissances économiques sur la scène internationale... Tout autant d'évolution permises par le progrès sans précédent des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Du point de vue de la pensée du développement, on peut constater que, non seulement, la pauvreté ne recule pas de manière significative, mais on observe une forte augmentation des inégalités. Au point que pour une partie croissante des populations, il ne reste bien souvent pour survivre que le recours à l'assistance humanitaire. Une assistance humanitaire controversée qui de toute façon ne peut à elle seule constituer une réponse adéquate à l'exclusion sociale qui touche plus d'un tiers de l'humanité.

Ces évolutions ont donné lieu à de nombreuses discussions au sein des Nations-Unies et sont devenues une priorité au même titre que les Objectifs du Millénaire pour le développement. En 2008, l'Organisation internationale du Travail a adopté à l'unanimité la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable qui est l'expression de la vision contemporaine de la mission de l'OIT à l'ère de la mondialisation. En juin 2011, seront adoptées, très probablement, de nouvelles dispositions sur la protection sociale (sécurité sociale) au titre du suivi de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.

Objectifs :

Le module proposé se penche sur les liens entre la globalisation et l'évolution des inégalités sociales et des exclusions dans un cadre multidisciplinaire. Le terme mondialisation/ globalisation est employé de préférence à développement car il constitue cette réalité qui touche toutes les sociétés de la planète et non plus seulement les pays dits en voie de développement. Les questions qui surgissent depuis une trentaine d'années doivent être appréhendées de manière globale.

Dans ce cadre, ce module est novateur pour une approche des pays en développement et du phénomène explicité comme développement. Par ailleurs, le module se présente comme une

approche multidisciplinaire et européen. Les intervenants appartiennent à d'une part des universités européennes diverses et de l'autre sont ancrés dans des disciplines variées. Il pourra ainsi aussi être présentés comme une offre ouverte à d'autres universités que celles de la Communauté française de Belgique.

Organisation :

Un séminaire mensuel de six heures sous la direction d'un professeur en études de développement (11 x 6 = 66 heures)

Chaque séminaire correspond à 6 heures d'enseignement : 9h00/12h00 et 14h00/17h00

Une séance mensuelle de travaux dirigés de trois heures animée par un doc/post-doc (9 x 4 = 36 heures)

Travail personnel de rédaction du travail de fin de module (50 heures)

Programme d'enseignement : Intervenants pressentis.

Jeudi 20 octobre 2011 : **Introduction : trois perspectives sur défi social du développement.** Pr. F. Nahavandi (ULB), M. W. Coscia (ULB) et Pr. G. Pirotte (ULG)

Jeudi 10 novembre 2011 : **Les indicateurs sociaux du développement.** Pr. JD Rainhorn (MSH-Paris)

Jeudi 1^{er} décembre 2011 : **Changements démographiques à l'aube du XXI^e siècle.** Pr. M. Oris (Unige-Genève) / **Migrations internationales.** (NN)

Jeudi 22 décembre 2011 : **Globalisation et inégalités : les défis de l'éducation.** Pr. JE Charlier (UMons)

Jeudi 19 janvier 2012 : **Pauvreté ou exclusion sociale : l'évolution d'un paradigme.** JD Rainhorn (MSH-Paris)

Jeudi 9 février 2012 : **Sécurité alimentaire et droit à l'alimentation.** Pr L. Roudart (ULB), Pr. M. Mazoyer (Paris)

Jeudi 1^{er} mars 2012 : **Exclusion financière et microfinance.** Pr. M. Labie (UMons/ULB) / **Globalisation et protection sociale.** Pr. JD Rainhorn (MSH-Paris)

Jeudi 29 mars 2012 : **Globalisation et inégalités de genre.** Pr. I. Yeppez (UCL)

Jeudi 19 avril 2012 : **Sécurité de l'emploi et conditions de travail.** Pr. F. Lapeyre (BIT-Genève)

Jeudi 10 mai 2012 : **Inégalités sociales de santé.** Pr. JD Rainhorn (MSH-Paris) et Pr. B. Dujardin (ULB)

Jeudi 31 mai 2012 : **Conséquences sociales des changements climatiques.** Pr. J. Zayed (Uni Montréal) / **Séminaire d'intégration.** Pr. F. Nahavandi (ULB) et al.